

Image not found or type unknown



Litige avec un installateur énergie renouvelable

Par **djcpapy**, le **02/02/2009** à **14:20**

Bonjour, et meilleurs voeux .rnQu'elle procédure faut-il suivre pour obliger ce fournisseur qui ne veut rien entendre ni même fixer un rendez-vous pour solutionner a l'amiable et au moindre cout le problème suivant et qui contacter.:rninstallation non conforme au devis et a la facturation - ballon tampon avec eau chaude incorporée prévu 200 litres d'eau chaude a été installé un ballon avec 140 litres d'eau chaude donc insuffisante et d'autre malfaçons .rn entre autre le raccordement des réseaux sur le ballon semble incompatible avec un rendement maximum du chauffage, en chauffe maximum on a au radiateur que 48 à 50° ON GARDE TRES FACILEMENT LA MAIN DESSUS.rnAvec mes remerciements.